

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Division du patrimoine et de la toponymie

ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN

Ville de Montréal
Arrondissement de LaSalle (20)

5 mai 2004

TABLE DES MATIÈRES

1.	Cadre méthodologique.....	2
1.1	Introduction.....	2
1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial	3
1.2.1	Approche, étapes et résultats	3
1.2.2	Critères de sélection	5
1.3	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial	8
1.4	Le patrimoine archéologique	8
1.4.1	Le caractère spécifique de ce patrimoine	8
1.4.2	La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation.....	10
1.4.3	L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme.....	11
1.5	Nouvelles perspectives	14
2.	Historique	14
3.	Évaluation du patrimoine urbain.....	16
3.1	Mise en situation	16
3.2	Résultat de l'analyse	17
3.2.1	Tracé fondateur d'intérêt patrimonial	17
3.2.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial.....	17
a.	Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle	17
b.	Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante.....	18
c.	Les ensembles urbains d'intérêt	19
d.	Les ensembles industriels d'intérêt.....	20
e.	Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle	20
f.	Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante (hors secteur).....	21
3.2.3	Le patrimoine archéologique.....	22
a.	Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel	23
b.	Les secteurs d'intérêt archéologique	26
c.	Les sites archéologiques	27
d.	Les biens culturels à statut	29
4.	Bibliographie	30
5.	Annexes (voir cartes à la fin du document).....	34
5.1	Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ.....	34
5.2	Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain	34
5.3	Carte synthèse du patrimoine archéologique.....	34

Avant-propos

Ce repérage du patrimoine urbain est réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui doit être adopté par le Conseil municipal d'ici le 31 décembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme développe différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique permet d'atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan.

La Division du patrimoine et de la toponymie a préparé ces Cahiers d'arrondissements qui présentent la méthodologie de travail, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, les justifications des choix des secteurs et une bibliographie. Ces cahiers constituent un document de référence qui accompagne le Plan d'urbanisme.

Cette première diffusion sur le Web présente de façon préliminaire les principaux résultats du repérage. La diffusion complète et finale sera disponible au début de l'été 2004.

Ce repérage a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004.

Les Cahiers d'arrondissement s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité et de les aider à avoir une meilleure compréhension du territoire et développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois qu'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île. Ceci implique la découverte de nouveaux territoires et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal. Ceci implique aussi une harmonisation des visions et des représentations que certains arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent pouvait avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage, en vue du Plan d'urbanisme, constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et de considérer le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une même perspective.

1. Cadre méthodologique

1.1 Introduction

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il se compose de traces héritées des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d'éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme

l'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et l'identité d'un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, la présence d'une église et d'une école autour d'un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d'un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d'ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); des rues peuvent présenter des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu'on ne peut considérer qu'une seule de ses composantes isolément. Ainsi, l'ancienneté, le potentiel d'évocation historique, la qualité architecturale, l'harmonie et les qualités visuelles, la présence d'éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l'intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d'une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

Ce cadre méthodologique se divise en trois parties. La première explique l'approche et les critères employés pour le cadre bâti d'intérêt patrimonial, la seconde, ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d'intérêt patrimonial et la troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

1.2.1 Approche, étapes et résultats

L'approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s'appuie sur la notion de paysage urbain développée par Kevin Lynch. Ainsi, le territoire se découvre à partir de l'intérieur et non à vol d'oiseau (en plan). Il se compose d'une succession de séquences visuelles expérimentées le long d'un parcours.

Cette approche, basée sur l'expérience spatiale, comporte au moins deux implications. La première marque notre préférence à considérer les bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt que comme des objets isolés. La seconde est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par les limites du champ visuel. Ceci implique que ces limites ne seront pas arbitrairement placées au centre des rues mais plutôt au fond des lots afin d'englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elle est réalisée pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire qui leur sont propres et qui méritent d'être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l'arrondissement comme échelle d'observation du territoire afin de faire ressortir ces spécificités locales. Ainsi, par exemple, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Ce repérage basé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain. Cependant, il n'aurait pu être réalisé sans un processus continu d'aller retour entre ces visites et l'étude de sources documentaires. Ainsi, bien qu'on ne puisse pas parler d'un processus linéaire, les étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie étaient les suivantes :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante sur chacun des arrondissements :
 - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
 - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques.
 - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
 - consultation d'une expertise particulière en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et identification préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Harmonisation aux frontières des arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.
- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du travail de repérage du patrimoine urbain se présentent sous la forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre. Ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclus dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inclure tous les bâtiments intéressants vu leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer de façon individuelle tous les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les expertises de l'équipe de la Division du patrimoine et de la toponymie, ainsi que l'état des connaissances actuelles sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces impondérables ont constitué un défi de taille pour réussir à

constituer ce document qui est, somme toute, une base solide sur laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

1.2.2 Critères de sélection

a. Les secteurs et les immeubles d'intérêt patrimonial

Les secteurs d'intérêt patrimonial

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :ⁱ

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit :ⁱⁱ

- Exceptionnels : secteurs ayant conservé leurs qualités au niveau des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.
- Intéressants : ensembles renfermant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales présentant un intérêt patrimonial. Cependant, ce sont des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont parfois connu un certain nombre de perturbations et qui peuvent comprendre des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones sont parfois dans un état moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental mais pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement. Ceci fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels en procédant à la constitution d'un site du patrimoine.ⁱⁱⁱ

Les immeubles d'intérêt patrimonial

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :^{iv}

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque au niveau :^v

- des conditions sociales, économiques et politiques changeantes;
- des progrès technologiques rapides;
- des nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants :^{vi}

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique);
- le processus de production particulier;
- le lien avec les voies de transport;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit :^{vii}

- Exceptionnels : un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits pour les mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables au niveau de son architecture par rapport à ses comparables et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il agit souvent comme un point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- Intéressants : un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que les autres construits pour les mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à ses

comparables mais dans une moindre mesure que la catégorie précédente et qui peut avoir subi quelques modifications.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement, ce qui fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels par la citation.

Notions nouvelles

Les ensembles urbains d'intérêt : Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre qui composent une part importante du patrimoine des banlieues montréalaises en créant une catégorie appelée Ensemble urbain d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Ce repérage est exploratoire et vise à introduire cette notion dans le Plan en la reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes :

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale ;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale ;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité au niveau des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt : Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière que sont les Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent à cause de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Elles peuvent inclure autant la restauration que l'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production. Actuellement, l'état de la connaissance sur le sujet est malheureusement trop souvent embryonnaire. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices afin que s'inscrive pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui prévaut à la sélection des ensembles industriels d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.

1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire montréalais peut, dans certains cas, remonter au XVII^e siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les traces les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes. Chaque côte, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres qui peut compter quelques dizaines de concessions et qui représente une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Ceci donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le régime français. Ce système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

À cause de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, cela n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, constitue l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal est encore très fortement rurale.

Aujourd'hui, plusieurs de ces chemins sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

1.4 Le patrimoine archéologique

1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable* » (Extrait de la Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique, ICAHM, ICOMOS International, 1990).

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tout type, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important concerne la nature du patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par le biais des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution apparaît unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

À l'échelle de l'île de Montréal

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles dont deux majeures, Montréal et Jésus, et plus de mille kilomètres de rives. Montréal se veut également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'état de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux plus anciennes découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

À ce jour, la plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période Archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir de premières chroniques du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Ils sont cependant souvent muets sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus et sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, à l'exemple des avant-postes de Ville-Marie. Ils se taisent parfois volontairement et, en d'autres

occasions, ils ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite... L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour, sur l'île de Montréal, documentent une longue séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires, associée à la présence de groupes d'horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières catholiques, protestants et juifs, complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations portant sur la grande ancienneté du site ou sur le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, par le biais de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou ayant pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les réoccupations successives ont structuré le milieu d'origine et ont pu affecter les vestiges des occupations anciennes. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé au moyen de forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes effectuées lors de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont à envisager dépendamment des valeurs scientifiques, didactiques et symboliques – sentiment d'appartenance, affirmation de l'identité – du site archéologique et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique d'un grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer prioritairement sa conservation in situ. Une réserve archéologique est souvent garante de l'avenir de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Ainsi, les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent impliquer la conservation intégrale in situ de certains vestiges, la mise en valeur in situ de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille

archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer la récupération maximale d'information.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces multiples – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, rue, squares, place, parc, parc nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. Ainsi, la reconnaissance du patrimoine archéologique au sein du Plan d'urbanisme de Montréal, permettra de prévenir l'interférence négative avec les usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, une étude des sites archéologiques recensés en date de 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique, a été réalisée par la Ville de Montréal. Cette étude constitue un niveau de réflexion qui s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal et qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Soeurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal, sont connus.

L'étude menée s'est attardée, dans un premier temps, à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Dans un second temps, à qualifier, à localiser et à prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

Les sites archéologiques recensés

Le site archéologique est le lieu où sont concentrés des témoins matériels en contexte – biens immobiliers et mobiliers incluant les artefacts et les écofacts.

Au Québec, en vertu de la Loi sur les Biens culturels, tout site archéologique découvert est codifié, le code Borden, et est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden réfère à un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Au Québec, le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, attribue les codes Borden. Ce système permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (exemple BjFj-), et successivement selon l'ordre des découvertes archéologiques (exemple BjFj-1).

La Ville de Montréal a ainsi enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques recensés, des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de l'année 2003, ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques;
- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ces sites ont été cartographiés incluant les sites archéologiques altérés car ces derniers sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu spécifique.

Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité de protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens ont été listés par arrondissement.

Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel et les secteurs d'intérêt archéologique

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges archéologiques des périodes préhistorique, de contact et historique, eu égard à ses caractéristiques géomorphologique, biophysique, archéologique et historique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique, des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques, démontre un fort potentiel à receler des vestiges archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors-sol et leur capacité à contribuer à la connaissance, constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites archéologiques potentiels sont nécessaires.

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire où des études plus poussées doivent être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure difficile à évaluer si l'on considère l'environnement et son niveau de perturbation moderne. Ainsi, la collaboration des citoyens est nécessaire afin de communiquer toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

L'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des témoins archéologiques potentiels, pour chacun des 27

arrondissements de l'île de Montréal. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources pour documenter les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil d'un territoire pour des populations, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir des études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen des cartes topographiques et des photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires, de même que l'approvisionnement en eau potable et autres;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir des monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, également à partir des études sur les parcs nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens culturels à statut et les lieux historiques nationaux à l'exemple du canal de Lachine;
- du contexte archéologique documenté à partir de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec de même que dans les publications, les rapports inédits, les relevés de découvertes; des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain; le Répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L'analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet d'identifier des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes et d'élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C'est ainsi que l'on constate, sites archéologiques à l'appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s'établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, à l'exemple d'un moulin à farine ou à scie mu par l'eau, d'une tannerie artisanale ou, plus tardivement, d'un complexe industriel, impliquent des caractéristiques d'implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales, depuis le début de l'occupation de l'île de Montréal jusqu'à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d'abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l'objet d'une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et constater, plus avant, le degré de conservation d'éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, à l'exemple de l'ajout de remblais en rive,

ont été réévaluées suite à l'inspection visuelle. Les résultats de l'ensemble de ces étapes d'évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l'île de Montréal, l'orthophoto 2002, afin de bien saisir toute la portée de l'urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l'île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s'agit aucunement d'une étude de potentiel archéologique « fine » de l'île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d'urbanisme : site archéologique intègre, site archéologique altéré, secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d'intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

1.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d'urbanisme nous permet d'atteindre plusieurs objectifs et d'ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d'avenir. Il permet entre autres :

- d'élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu'on retrouvait dans le Plan d'urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d'urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal;
- de contribuer à accroître l'intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine, et d'en sensibiliser d'autres à l'importance de cet enjeu;
- d'amorcer une exploration de nouvelles notions que l'on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.);
- de contribuer à l'identification d'enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine;
- de développer une vision globale et partagée en vue d'une planification et d'une action concertée en matière de patrimoine en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

2. Historique

L'arrondissement de LaSalle, intégré à la Ville de Montréal depuis 2001, est limité par le fleuve Saint-Laurent au sud et traversé par deux plans d'eau importants construits au XIX^e siècle : le canal Lachine (1824-1826) qui sert de limite nord à l'arrondissement et le canal de l'aqueduc (terminé en 1856) plus au sud qui fait partie du réseau d'approvisionnement de Montréal en eau potable. Plusieurs ponts enjambent ces deux canaux mais leur taille reste modeste. Toutefois, cet arrondissement est situé sur des routes majeures de transit qui mènent à deux ponts importants : le pont St. Lawrence, pont ferroviaire du Canadien Pacifique, et le pont Honoré-Mercier, reliant l'île de Montréal à Kanawake, en passant par LaSalle.

L'histoire de LaSalle commence au XVII^e siècle alors que Robert Cavelier de LaSalle est propriétaire de la seigneurie de Saint-Sulpice, de 1667 à 1669. À cette dernière date, des terres sont concédées et le secteur est fortifié. En 1689, les premiers colons sont victimes des incursions iroquoises où plusieurs d'entre eux trouvent la mort. C'est dans cet arrondissement que se constitue le premier noyau institutionnel de Lachine à

l'endroit où se trouvent les vestiges de la première église de pierre de la paroisse des Saints-Anges de Lachine. Toutes concédées en 1731, les terres, formant la côte du Sault Saint-Louis, prennent sur le territoire des formes irrégulières en certains endroits à cause de la configuration géographique, demeureront agricoles jusqu'au XX^e siècle. Leur forme influencera la trame des rues plus de deux siècles après l'organisation territoriale originale.

LaSalle se situe à un endroit stratégique sur le continent nord-américain, autant à l'époque pré-historique qu'historique. Il s'y trouve un point de rupture et une barrière naturelle sur le fleuve Saint-Laurent : les rapides de Lachine, autrefois nommés le Sault Saint-Louis. Ceux-ci sont impraticables à la navigation et infranchissables en remontant le courant. Ils contribuent ainsi à façonner la vocation de Montréal, halte obligée, qui deviendra une plaque tournante du commerce continental pendant plusieurs siècles. Du XVII^e au XIX^e siècles, à l'époque du commerce des fourrures, le seul moyen efficace de locomotion est le canot. Les rapides ne peuvent alors être évités que par des portages. Le long de la rive, les voyageurs tracent une voie de circulation pour eux et les marchandises. Cette route deviendra le chemin LaSalle. Plus tard, le canal Lachine (1825) permettra aux embarcations commerciales de contourner les Rapides pour desservir les Grands Lacs.

Toujours intact, l'accident géographique que sont les rapides est un élément fort du paysage montréalais autant que de l'histoire canadienne. Ils deviendront une attraction touristique à la fin du XIX^e siècle alors que des centaines d'amateurs de sensations fortes sauteront à bord de vapeurs ses eaux tumultueuses en direction de Montréal. À la même époque, ils deviennent aussi une source d'énergie hydroélectrique.

C'est en 1912 que la municipalité de LaSalle est incorporée, son territoire étant alors encore rural et peu habité. Trois secteurs s'y développent au début du XX^e siècle. D'abord les Highlands où se trouvent le moulin Fleming, première concentration industrielle de cet arrondissement, la gare du Canadien Pacifique et l'hôtel de ville de LaSalle. Ensuite le Bronx (aujourd'hui nommé le Village des Rapides), quartier résidentiel de travailleurs d'origine modeste, situé à proximité du barrage et développé dans les années 1920-1940. Enfin, le secteur Centre, à proximité du canal de l'aqueduc de Montréal, où le développement urbain se poursuit après la Seconde Guerre mondiale, au nord de la rue Centrale. On retrouve là les maisons de campagne construites en bordure du fleuve à partir de la fin du XIX^e siècle. Ce dernier secteur n'est urbanisé que dans les années 1960.

Peu de temps après son incorporation, la nouvelle ville offre des avantages fiscaux pour attirer les entreprises qui, à leur tour, devaient favoriser le développement urbain. Quelques grandes entreprises s'implantent (Distillers Corporation Limited et Fleischmann) sans toutefois attirer les travailleurs à venir s'installer à proximité. Ceux-ci proviennent surtout des villes avoisinantes et la population ne progresse que très lentement. La municipalité se développe régulièrement durant l'Entre-deux-guerres, et en 1921 sa population arrive à peine à compter 1 000 habitants. LaSalle ne prend vraiment son essor qu'à la suite de l'explosion démographique de l'après-guerre. En 1950, la population se chiffre à plus de 10 000 habitants. C'est à ce moment qu'une coopérative d'habitation voit le jour, permettant à des familles à revenu plus modeste d'accéder à la propriété. La croissance continue jusqu'au début des années 1970, des développements domiciliaires se multiplient et comblent les lots vacants. Des églises et

des écoles sont construites pour desservir les familles nouvellement installées. La population, qui atteint un sommet de 75 000 âmes en 1971, est restée stable depuis ce temps.

L'attrait le plus spectaculaire de l'arrondissement reste les rapides de Lachine. Ceux-ci, loin de n'être qu'un souvenir, sont devenus un lieu accessible à la population. Depuis 1978, les rives et les îles LaSalle font partie du Parc régional des Rapides-de-Lachine. Les berges de ce site naturel et historique exceptionnel accueillent plus de 100 000 visiteurs par année.

3. Évaluation du patrimoine urbain

3.1 Mise en situation

L'arrondissement de LaSalle a une grande richesse historique mais peu de témoins bâtis nous rappellent les premières occupations du territoire. Heureusement, on peut toujours admirer le moulin à vent Fleming, bâti en 1816 selon la tradition constructive anglo-saxonne et classé en 1983 ainsi que les vestiges de l'église des Saint-Anges de Lachine construite entre 1701 et 1703 et classés en 1977.

Quelques maisons exceptionnelles du début du XX^e siècle ont aussi fait l'objet d'une citation en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec au cours des années 1990.

LaSalle est marqué par des ouvrages de génie civil hors du commun : le canal de Lachine et le canal de l'Aqueduc. L'importance patrimoniale du canal de Lachine n'est plus à démontrer étant donné sa désignation comme lieu historique national du Canada, obtenue en 1929. Le canal de l'aqueduc quant à lui n'a pas encore de statut de protection patrimoniale. Ces deux canaux, qui sont intimement liés à l'histoire de Montréal, ont longtemps constitué des barrières au développement urbain de LaSalle et ont préservé son caractère agricole jusqu'au début du XX^e siècle.

D'autres infrastructures métropolitaines morcellent le territoire lasallois : chemin de fer, ponts, autoroutes, lignes de transport d'électricité. Les secteurs patrimoniaux se présentent donc comme des enclaves résidentielles aux caractéristiques bien différenciées. Par exemple, à l'ouest, on retrouve le secteur ancien des Highlands avec ses maisons du début du XX^e siècle, isolées sur leur terrain avec leurs deux étages recouverts de bois ou de briques et leurs toits en pente, le long de rues boisées. À l'est, le secteur plus dense et plus récent du Bronx, avec ses plex en rangées, nous apparaît aujourd'hui comme un petit centre-ville.

Enfin, le sinueux boulevard LaSalle bordé par le parc des Rapides offre des vues imprenables sur les rapides de Lachine, si déterminants dans l'histoire de Montréal. Un lieu exceptionnel judicieusement mis en valeur par le parc linéaire.

3.2 Résultat de l'analyse

3.2.1 Tracé fondateur d'intérêt patrimonial

Dès les débuts de la colonie, un chemin longe le fleuve Saint-Laurent en tant que voie de portage destinée à éviter les rapides. Ce chemin correspond au boulevard LaSalle actuel (connu également à travers l'histoire sous divers noms dont le chemin du Bas-Lachine, Lower Lachine Road, chemin Saint-Laurent, Riverside Drive, King's Highway ou chemin du Roy). À travers l'histoire du développement urbain de LaSalle, ce tracé s'est révélé un lien unificateur entre ses différentes parties. Le boulevard LaSalle relie aujourd'hui les secteurs les plus anciens de l'arrondissement et offre des vues spectaculaires sur les rapides de Lachine, le pont Mercier et le pont ferroviaire St. Lawrence (Canadien Pacifique).

3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

a. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

20.E.1 Canal de Lachine

La valeur patrimoniale du canal de Lachine est reconnue à l'échelle du Canada comme en fait foi son statut de Lieu historique national. Construit en 1825 pour contourner les rapides de Lachine, il sera modifié à deux reprises par la suite. Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le canal permet à Montréal de prendre la première place sur le plan économique en s'imposant comme véritable porte d'entrée du continent nord-américain pour les marchandises. De nombreuses industries s'installent le long de ses rives car il constitue une infrastructure de transport mais aussi une source d'énergie hydraulique. Avec près de 250 entreprises qui employaient jusqu'à 25 000 personnes, le canal a véritablement généré le développement des quartiers ouvriers avoisinants à LaSalle, mais aussi dans les arrondissements de Lachine et du Sud-Ouest qu'il traverse également. À LaSalle, outre le canal lui-même, ce secteur comprend le pont Gauron qui enjambe le canal à partir de 1912-1913 et les pylônes électriques de la Dosco-Rockfield (1911). Il comprend aussi le convoyeur grue LaSalle Coke, une structure unique construite en 1928 qui servait au chargement du charbon à partir du canal.

20.E.2 Highlands

Il s'agit du premier noyau urbain de LaSalle. Selon certains auteurs, il a été nommé Highlands en 1892 par les Écossais qui s'y sont établis et qui souhaitaient évoquer leur mère patrie. C'est à cet endroit que s'est installé le premier hôtel de ville de LaSalle en 1912. Ce quartier résidentiel, situé stratégiquement près du chemin de fer, du canal de Lachine et des premières industries de LaSalle comprend encore des maisons rurales, des maisonnettes villageoises, des maisons ouvrières et des maisons au style plus académique, évocatrices des débuts de l'urbanisation de LaSalle au début du XX^e siècle. Ce secteur comprend aussi l'ancien siège social de la compagnie Burroughs Wellcome Ltd, une industrie pharmaceutique, ainsi que son terrain. Conçu en 1930 par les architectes Lawson et Little, l'édifice d'inspiration Beaux-Arts est un bon exemple des premières utilisations du béton armé pour ses qualités expressives. L'ajout de 1967 a été conçu par T. Pringle & Son Ltd. Depuis 1983, le complexe abrite des bureaux administratifs de LaSalle. L'intérêt de cet édifice tient aussi à sa position élevée sur un

terrain dégagé qui offre des perspectives sur le fleuve et qui contribue au caractère du boulevard LaSalle. Finalement, dans ce secteur, la falaise le long du rivage impose des modes d'implantation particuliers pour les maisons situées en contrebas, ce qui a un impact important sur le panorama urbain.

20.E.3 Ensemble institutionnel du Village des Rapides (Bronx)

Ce secteur est marquant pour sa dimension symbolique de cœur du Village des Rapides. Il est exceptionnel pour LaSalle parce qu'il regroupe cinq édifices institutionnels construits par le même architecte, J. Napoléon Beauchamp ; et qu'il offre une éloquente illustration de la pratique d'un architecte sur une période de 15 ans pour un même site. Cet architecte a conçu, entre 1932 et 1946, l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, l'école Allion et son annexe (ancien couvent des Sœurs de la Présentation-de-Marie), l'édifice du Centre Henri-Lemieux (ancienne école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur) et la résidence LaSalle (toujours occupée par les Frères du Sacré-Cœur). La fonction civique de ce centre institutionnel se poursuit toujours aujourd'hui avec le maintien des fonctions originales des bâtiments et par le recyclage de l'ancienne école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur en centre communautaire. Les bâtiments résidentiels qui font face à l'église ont été inclus à la zone parce qu'ils mériteraient une amélioration de leur qualité architecturale pour être à la hauteur de leur localisation stratégique.

20.E.4 de l'aqueduc

À LaSalle, le secteur de l'aqueduc comprend la station de pompage du boulevard LaSalle ainsi que le canal lui-même. Ce secteur n'est qu'une partie d'un grand secteur de l'aqueduc qui traverse aussi les arrondissements de Verdun et du Sud-Ouest. En 1853, on confie la conception d'un nouveau plan d'approvisionnement en eau à l'ingénieur Thomas C. Keefer. Ce plan comprend le creusage d'un canal de 2,4 km qui amène l'eau puisée en amont des rapides de Lachine au Pavillon des roues qui était situé à l'emplacement de l'actuelle usine de filtration Atwater. Aujourd'hui, aux deux extrémités du canal, élargi à deux reprises, on retrouve la station de pompage construite en 1923 et l'usine de filtration commandée par le Conseil municipal à la suite de l'épidémie de typhoïde de 1910. Le système d'aqueduc de Montréal constitue une formidable œuvre d'ingénierie qui témoigne de l'histoire des avancements technologiques et de la gestion des problématiques de santé publique et de lutte contre les incendies. À ce titre, il mérite une reconnaissance comme patrimoine exceptionnel.

b. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

20.I.1 Village des Rapides (Bronx)

Le nom Bronx est inspiré d'un quartier de New York. À partir de 1919, le terrain est subdivisé en lots à bâtir et plusieurs familles ouvrières, souvent immigrantes, s'y installent. Le quartier est situé à proximité du barrage de la Montreal Light Heat and Power qui a fonctionné de 1896 à 1931. Autour de 1940, le développement s'étend vers le canal. Aujourd'hui, ce quartier est caractérisé par un bâti dense, souvent de type plex, plus urbain qu'ailleurs sur le territoire de LaSalle. Les bâtiments ont tous 2 étages en raison d'une réglementation municipale de l'époque. La grande majorité ont des toits plats et la brique y est largement dominante. Les façades alignées sont la plupart du

temps animées par les balcons et escaliers en saillies et des insertions de pierre ou de béton. Toutes les avenues offrent de beaux points de vue sur les rapides de Lachine.

20.1.2 des Saints-Anges

Situé autour du site de la première église des Saints-Anges-de-Lachine, aujourd'hui disparue, ce secteur résidentiel correspond à la partie la plus ancienne de la paroisse Saint-Nazaire, érigée en 1916. Il s'agit d'un quartier ouvrier intimement lié à la zone industrielle attenante et au réseau ferroviaire. On y retrouve des maisons de formes et typologies variées datant pour la plupart de 1920-1950. Les maisons les plus anciennes se trouvent sur la rue Bélanger, avec l'église Saint-Nazaire construite en 1932. La rue Stinson a été ouverte durant les années 1950 et on y retrouve un bâti typique des programmes d'accès à l'habitation de l'après-guerre.

20.1.3 Lafleur

Le développement de ce secteur a commencé le long de la rue Lafleur qui permettait depuis fort longtemps d'accéder à la côte Saint-Paul. Avec la construction du pont Honoré-Mercier en 1932-1934, on ouvre peu à peu d'autres rues où on construit des maisons ouvrières similaires à celles qu'on retrouve autour de l'église Saint-Nazaire. Ce secteur est lui aussi fortement lié à la présence des industries voisines et au réseau ferroviaire. Plus récemment, ce secteur a été isolé du centre de la paroisse Saint-Nazaire par le passage de l'autoroute, mais on pouvait autrefois y accéder par la rue Centrale. On y retrouve des maisons de formes et typologies variées datant pour la plupart de 1920-1950.

20.1.4 Centre

Il s'agit du site de l'ancienne commune de Lachine. Puis, jusqu'aux années 1950, ce secteur devient un endroit de villégiature pour les bourgeois montréalais. À partir de 1930, des familles ouvrières s'y implantent amenant peu à peu le démantèlement des grandes propriétés. On y retrouve aujourd'hui un bâti villageois, typique des années 1930-1940.

c. Les ensembles urbains d'intérêt

20.U.1 des Oblats

Le site était occupé par les Pères Oblats depuis 1869. La partie arrière est développée par la coopérative Notre-Dame-des-Anges, créée en 1951 par Jean Chatelle (1906-1975), fils du maire Louis Chatelle. L'objectif de cette coopérative est de permettre à plusieurs ménages de devenir propriétaires d'une maison individuelle, conformément à l'idéal suburbain propre à cette époque. Les maisons étaient bâties une à une, par tous les membres de la coopérative. Une fois achevée, chaque maison était ensuite tirée au sort. Cette première expérience de structure coopérative de construction à LaSalle a permis la construction de 44 maisons.

d. Les ensembles industriels d'intérêt

20.N.1 Fleischmann

L'usine de la Standard Brands Limited, construite en 1929 et 1930 par l'architecte Sydney Comber, pour la fabrication de levures est l'un des plus éloquent témoignages du passage de la période agricole à la période d'industrialisation et d'urbanisation de LaSalle. Aujourd'hui, son architecture fonctionnaliste, ses édifices de briques et sa tour d'eau constituent des éléments évocateurs de l'histoire industrielle locale ainsi qu'un point de repère urbain.

20.N.2 Seagram

Construite en 1925 par les ingénieurs Pringle & Sons, l'usine de la Distillers Corporation Limited, se spécialise dans la production de whisky canadien. Elle a joué un rôle important dans le développement de LaSalle, employant jusqu'à 2000 travailleurs. Aujourd'hui, même si une partie des installations est disparue, son architecture fonctionnaliste en brique, sans ornementation, sa tour d'eau et sa cheminée constituent d'importants points de repère urbains ainsi qu'une part importante du patrimoine lasallois.

20.N.3 Industries du canal Lachine Ouest

Ce secteur comprend notamment la Building Products et la Peacock Brothers. La Building Products, établie à LaSalle en 1926, est conçue par l'architecte Charles Réginald Tetley. On y fabrique des matériaux de construction et des bardeaux d'asphalte. La Peacock Brothers s'installe à LaSalle en 1921 et on y fabrique de la machinerie.

20.N.4 Industries du canal Lachine Est

Ce secteur comprend notamment la Monsanto, une firme spécialisée dans la fabrication de produits synthétiques, qui acquiert le site de la Mallinckrodt Chemical Works Limited en 1946.

e. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

Les édifices de culte

111, avenue Bélanger
7611, rue Centrale
7675, rue Édouard
7777, rue George

Église Saint-Nazaire
Grace Church of LaSalle
Église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Église St. John Brebeuf

Les couvents

55, 5e avenue

7620, rue Édouard

Ancien couvent des Sœurs de la Présentation de Marie /
École Allion (annexe)
Résidence LaSalle (Frères du Sacré-Cœur)

Les édifices scolaires

55, 5e avenue

9199, rue Centrale

École Allion
École Cavelier de LaSalle

Les édifices publics

15, avenue Athole

Gare des Highlands

Les habitations

54-58, 2^e Avenue

104-108, 2^e Avenue

30, 3^e Avenue

15-17, 4^e Avenue

28, 7^e Avenue

73-75, 7^e Avenue

33-35, avenue Alepin

2, avenue Highlands

1-3, avenue Stirling

45, avenue Stirling

54, avenue Stirling

60, avenue Stirling

18, avenue Strathyre

58, avenue Strathyre

75, avenue Strathyre

18, avenue du Trésor-Caché

7525, boulevard LaSalle

9601-9603, boulevard LaSalle

8585, boulevard LaSalle

8715, boulevard LaSalle

8805, boulevard LaSalle

9626b, boulevard LaSalle

7585-7587, rue Centrale

7675, rue Édouard

Maison Penniston
Maison DeLorimier-Bélanger

Presbytère Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

Les ouvrages industriels

55, avenue Dupras

13, avenue Strathyre

8970, boulevard LaSalle

9760, boulevard LaSalle

Ancienne Burroughs Wellcome and Co./ Hôtel de Ville
Moulin Fleming
Station de pompage de l'aqueduc de Montréal
Ancienne station de pompage de la Burroughs Wellcome

f. Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante (hors secteur)

Seuls les immeubles de valeur patrimoniale intéressante, qui sont situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale définis dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

Les édifices de culte

9370, rue Clément

8811, rue Centrale

Église Sainte-Catherine-Labouré

Église Saint-Télesphore

Les habitations

7710, boulevard LaSalle

7667, boulevard LaSalle

8590, boulevard LaSalle

Les ouvrages industriels

225, boulevard Lafleur

31, rue Airlie

Seagram

Fleishman / Standard Brand / Nabisco

Il faut noter que le 13, rue Stratyre, déjà cité par la Ville, est aussi classé comme un immeuble intéressant et qu'il n'apparaît pas dans la liste ci-haut en raison de sa localisation dans le secteur des Highlands.

3.2.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement de LaSalle se situe dans la section ouest de l'île de Montréal en bordure du lac Saint-Louis, à proximité de plusieurs axes de transport hydrographique et des rapides de Lachine, un lieu de concentration saisonnière de ressources halieutiques. L'emplacement présente deux niveaux de terrasse, une terrasse riveraine et une haute terrasse de 30 mètres d'élévation qui ont pu être occupées par des groupes amérindiens, depuis 4 000 ans avant aujourd'hui.

Au XVII^e siècle, la côte Lachine s'étend de Verdun à Pointe-Claire, le territoire de l'arrondissement LaSalle en occupe la portion sud-est, le Bas-Lachine. Ce lieu présente une grande importance dans le développement de Montréal; il a été un point majeur de transit pour tout le transport vers les Grands Lacs, avant la construction du canal de Lachine. Les occupations anciennes se répartissent alors près de la berge, aujourd'hui entre la rue Dupras et la 80^e Avenue, approximativement le quartier Highlands.

Les Sulpiciens devenus les seigneurs de Montréal en 1663, encouragent l'essaimage de noyaux de colonisation sur le pourtour de l'île de Montréal. Baie D'Urfé, Sainte-Geneviève, Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue sont des exemples concrets de leur politique d'expansion territoriale. Les Français établissent un premier avant-poste à LaSalle, juste en amont des rapides, il s'agit du poste de Lachine désigné sous le nom de fort Rémy. Le fort Cuillerier et le fort Rolland dont les localisations exactes demeurent indéterminées, sont probablement situés à LaSalle. La création de ces avant-postes dont l'une des fonctions est la protection de Ville-Marie, se fait toutefois au prix de pertes humaines lorsque qu'intervient une recrudescence des raids iroquois, au cours des années 1680-1700. L'emplacement du fort Rémy ne donne pas naissance à un noyau villageois complet puisque le commerce se fait principalement à Lachine, à partir du XVIII^e siècle. Au Bas-Lachine, les activités agricoles dominent.

L'exploitation agricole des terres se développe d'abord en bordure des rives, puis en fonction des axes de communication terrestres, le chemin de Lachine et celui du Bord-de-l'Eau. Deux aménagements importants du XIX^e siècle sont également présents sur le

territoire de LaSalle : le canal de Lachine et le canal de l'Aqueduc. C'est en 1887, avec la construction de la voie ferrée de la compagnie *Atlantic and North West Railway*, que s'amorce le lotissement des terres agricoles, un processus qui s'accélère à partir du début du XX^e siècle. La municipalité de LaSalle est créée en 1912.

a. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

20.AP.1 et 20.A.1 – Canal de Lachine et la *LaSalle Coke*

Les rapides de Lachine forment une barrière infranchissable pour les navires qui remontent le fleuve Saint-Laurent. L'ouverture du canal de Lachine en 1825 favorise, outre le passage des navires, le développement industriel le long du canal et l'utilisation de l'énergie hydraulique à l'emplacement des différentes écluses. Le canal est élargi à deux reprises entre 1825 et 1850. L'importance et la concentration des industries en bordure du canal est telle que le canal de Lachine devient le moteur du développement économique du Canada au cours du XIX^e siècle. Le déclin s'amorce vers 1907, pour se confirmer entre 1960-1970 avec la fermeture du canal de Lachine en tant que voie commerciale.

Le canal de Lachine a été déclaré Lieu historique national en vertu de dispositions légales fédérales. La rive sud du canal où est la rue Saint-Patrick abrite, dans les limites de l'arrondissement de LaSalle, divers éléments à caractère patrimonial à l'exemple du pont Gauron ou pont de Ville Saint-Pierre, du pylône de ligne électrique à l'angle des rues Saint-Patrick et Dollard, de l'élévateur-grue de la compagnie *LaSalle Coke* et du pont du Canadien Pacifique, situé près de la rue Clément.

LaSalle Coke

L'usine de la *LaSalle Coke* est construite en 1928 au bord du canal de Lachine, par la *Montreal Coke & Manufacturing Company*, pour la production de gaz manufacturé destiné à l'éclairage, à la cuisson et au chauffage. Lorsque ce gaz est remplacé par le gaz naturel de l'Ouest canadien, des réajustements sont nécessaires. L'usine réoriente ses activités vers la production de coke destiné aux fonderies et aux industries chimiques. L'usine, à l'exception de la tour utilisée pour le chargement des navires, est démolie en 1977. La tour *LaSalle Coke* érigée en 1928, se dresse à proximité des silos de Ciment Saint-Laurent, entre le canal de Lachine et la rue Saint-Patrick, elle est reliée à un convoyeur qui franchit la rue St-Patrick vers l'usine et la centrale adjacente.

Chemin Girouard

Le chemin Girouard qui borde historiquement le flanc sud du canal de Lachine est aujourd'hui remplacé par une partie de la rue Saint-Patrick et approximativement, par le tracé des rues Elmslie et Lafleur, avant de rejoindre le boulevard LaSalle. Son emprise borde les terres agricoles de la côte Saint-Paul et de la côte Lachine. Des vestiges des habitations rurales, des dépendances et des aménagements secondaires : puits, latrines, fosses à déchets, etc., peuvent être conservés encore aujourd'hui en sous-sol, comme en témoigne le site archéologique BiFj-33.

20.AP.2 et 20.A.2 – Zone côtière

La bordure de l'île de Montréal comprend les rives mais également le chemin qui en suit le pourtour et les terres qui le bordent. Ces emplacements peuvent avoir été utilisés au cours des périodes préhistorique et historique selon divers choix d'établissement, en fonction de l'époque et des populations concernées.

Berge et îles

Les avancées de terres, les baies et les îles forment des environnements particuliers qui permettent d'exploiter les ressources dans le cadre d'activités de chasse et de pêche. Quand ces formations se trouvent de plus situées sur un axe de communication majeur et en bordure de rapides, comme c'est le cas ici, les probabilités d'y retrouver des vestiges de campements amérindiens préhistoriques ou des occupations européennes datant des XVII^e et XVIII^e siècles, croissent de façon importante. Cet état de fait est d'ailleurs démontré par le nombre de sites archéologiques répertoriés sur le territoire de LaSalle et dans les arrondissements voisins. Plusieurs sites archéologiques préhistoriques recensés sont localisés sur l'île aux Hérons et l'île aux Chèvres. Certains espaces en rives offrent également un fort potentiel archéologique pour la période préhistorique. C'est donc l'ensemble de la berge et des îles qui est ciblé car les modifications effectuées au cours du XX^e siècle, particulièrement l'ajout de remblais, ont souvent eu comme conséquence de favoriser la protection des vestiges archéologiques présents en sous-sol.

Parc des Rapides

L'exploitation des ressources des rapides de Lachine s'amorce dès la période préhistorique, comme en témoignent les sites archéologiques amérindiens découverts à ce jour. Au cours du dernier quart du XVII^e siècle, les colons Européens pratiquent, le plus souvent, des activités agricoles et amorcent l'utilisation de moulins hydrauliques : moulins à farine, à carder, à clous et scierie. Dans le parc des Rapides, la présence de plusieurs types de moulins recensés entre 1723 et 1869, a été confirmé lors de l'expertise du site archéologique BiFj-38. L'emplacement est également utilisé à partir de 1897, pour y exploiter une centrale hydroélectrique, la *Lachine Power Station*.

Chemin du Bas-Lachine

Plusieurs routes relient la côte Lachine à Ville-Marie dont le chemin de Lachine situé au nord du canal du même nom. À LaSalle, le chemin du Bas-Lachine longeant la berge sud de l'île, constitue l'axe principal de transport terrestre. Ce chemin qui part de Ville-Marie, traverse d'abord côte Saint-Paul et Verdun, il constitue le prolongement du chemin de la côte des Argoulets. Il porte les noms de chemin Saint-Laurent, *Riverside Drive* ou *Lower Lachine Road*, avant d'être nommé en 1917, le boulevard LaSalle. Son tracé traverse le front des terres agricoles exploitées dès le XVIII^e siècle ce qui implique que des vestiges des habitations rurales, des dépendances et des aménagements secondaires : puits, latrines, fosses à déchets, etc., peuvent être conservés en sous-sol, aux abords et le long de son emprise ou dans celle des rues transversales. De plus, ce chemin traverse le secteur du fort Rémy et celui de la ferme Fleming dont des éléments se trouvent dans son emprise, il traverse également le canal de l'Aqueduc (vers 1850).

Fort Cuillierier

Le fort Cuillierier fait partie des avant-postes français établis autour de l'île de Montréal, au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle. Sa localisation générale est illustrée sur quelques cartes anciennes, à un emplacement situé au sud du fort Rémy. On le décrit comme une maison fortifiée faite de bois, érigé par René Cuillierier dit Léveillé, vers 1668. Une des localisations probables se trouve à l'angle du boulevard LaSalle et de la 80^e avenue, sur le lot cadastral originaire 973. Cet emplacement a fait l'objet d'une expertise archéologique qui a permis de mettre au jour une fondation en maçonnerie de pierres. Les recherches archéologiques au site BiFj-9 ne démontrent pas qu'il s'agit du fort Cuillierier, mais l'absence de sondages en périphérie des fondations découvertes ne permet pas de rejeter ce lieu comme étant un emplacement potentiel pour le fort.

Ferme et moulin Fleming

Ce moulin est localisé en bordure nord du boulevard LaSalle à l'angle de la rue Strathyre, dans le parc Stinson. Il constitue le seul exemple de moulin de type anglo-saxon au Québec. L'emplacement se trouve sur le fief Milot, sur une partie concédée en 1669 et utilisée dans le cadre d'activités agricoles. Lorsque William Fleming achète la ferme en 1814, on y trouve une maison de pierre, une grange, un moulin et autres bâtiments. La ferme Fleming s'agrandit et le second moulin, en maçonnerie de pierre, est construit en 1827. À la mort de Fleming en 1860, la ferme compte deux maisons, un moulin à vent, un moulin à scie, une boutique de forge, un entrepôt, une grange et une écurie. Les installations sont reprises par son fils qui continue les activités de meunerie jusqu'en 1880. Après une première vente, le terrain est acquis par la *Wellcome Foundation* en 1928, qui fait consolider le moulin à vent. La fondation cède une partie de ses terres à la Ville de LaSalle en 1847, pour créer le parc Stinson. Ce lieu correspond au site archéologique BiFj-7.

Poste militaire royal, le *King's Post*

Ce poste militaire royal est peu documenté mais son emplacement se trouve vraisemblablement à proximité de la 75^e Avenue. La construction de ce poste débute vers 1775, sous les soins de l'armée britannique, elle se termine vers 1815. L'endroit est utilisé comme base de transit vers les Grands Lacs, lors des envois militaires et comme lieu de halte pour les immigrants en route vers l'ouest. Les aménagements sur trois arpents de façade comprennent à l'époque : un quai, des entrepôts, une poudrière, une caserne de bois et des dépendances. De plus, deux bâtiments de pierre abritent les bureaux de l'intendance et les officiers. Les besoins pour le transport militaire ne sont plus aussi pressants après l'ouverture du canal de Lachine en 1825, puisque que les expéditions de troupes et de matériel peuvent désormais se faire à partir de Montréal. Le poste est donc acquis par Charles Penner vers 1830, qui utilise les bâtiments à des fins agricoles. La construction de la nouvelle prise d'eau de l'aqueduc vers 1873 impose la destruction des bâtiments, seule la poudrière subsiste avant d'être démolie vers le milieu du XX^e siècle.

Prise d'eau du canal de l'Aqueduc

Suite à d'importants incendies en 1852, la Ville de Montréal entérine le projet de construction du canal de l'aqueduc, d'une station de pompage hydraulique et du réservoir McTavish. Ces nouveaux équipements sont mis en service en 1856 et permettent d'assurer un approvisionnement constant en eau. La prise d'eau du canal se trouve alors à Lasalle, entre la 63^e et la 65^e Avenue (site archéologique BiFj-74). L'accroissement du besoin en eau et les ennuis causés par la glace lors du dégel printannier, obligent la Ville de Montréal à modifier l'entrée d'eau. Elle est alors déplacée en amont jusqu'à la hauteur de la 75^e Avenue.

20.AP.3 – Fort Rémy, le fief noble Milot

Dès 1667, l'explorateur Robert Cavelier de LaSalle se fait concéder une terre en censive et un fief en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'extrémité ouest d'un sentier de portage utilisé pour contourner les rapides de Lachine. Cette terre couvre approximativement le territoire actuel de Lachine, LaSalle et Dorval. Son domaine forme une réserve dont la superficie correspond sensiblement à celle du quartier Highlands, de la rue Dupras à la 80^e avenue. C'est sur ces terres que débute, l'année suivante, l'érection du fort Rémy afin de servir de refuge aux colons en cas d'attaque iroquoise. En 1669, LaSalle vend sa terre en censive aux marchands LeBer et LeMoyne, puis son fief à Jean Milot. Ce

dernier continue la construction du fort et entreprend en 1670, celle d'un moulin fortifié. Le fort est entouré d'une enceinte de pieux et comprend le manoir Milot, un grand bâtiment dont le rez-de-chaussée loge une forge, une boulangerie et un puits. Vers 1676, une chapelle de bois est construite dans l'enceinte du fort. La chapelle est remplacée par une église de pierre en 1703, l'église des Saints-Anges.

Le fort Rémy porte d'abord le nom de fort ou poste de Lachine. C'est vers 1670 que son nom est modifié pour celui de fort Rémy, pour honorer le premier curé du lieu. Outre le manoir et la chapelle, le fort regroupe de multiples bâtiments : un presbytère, des casernes, une grange, un moulin et quelques habitations. Ce premier moulin est remplacé par un second situé en rive et actionné par l'eau. C'est à partir du fort Rémy que se développe le premier noyau villageois, comme en d'autres lieux en périphérie de l'île de Montréal. L'attaque iroquoise de 1689 qui demeure un fait marquant de cette période, est l'un des éléments qui porte atteinte au développement de la petite communauté et mène à l'abandon du bourg au profit de Lachine. Cet événement s'inscrit dans la foulée de la guerre franco-iroquoise et, plus particulièrement, comme une représaille contre l'expédition de Denonville aux Grands Lacs, où il fait de nombreux prisonniers iroquois.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, le fief Milot est cédé à Jean-Baptiste Mallet, capitaine de milice. En 1781, les Mallet occupent trois terres contiguës, dont celle où se trouve le fort Rémy. La famille Mallet se départit de ses terres en 1837, en faveur de William Hannah. Ce dernier modifie le bâti existant et se fait construire une nouvelle maison. On y trouve en 1867, une maison neuve et plusieurs dépendances situées à l'arrière dont des granges, une écurie et autres structures secondaires. La ferme est vendue la même année à Patrick Mooney qui conserve essentiellement le bâti en place. Les Oblats acquièrent ensuite la propriété et y un érige un noviciat en 1866, à proximité des vestiges de l'église des Saints-Anges. Outre le grand bâtiment principal en pierre, on y trouve la maison des Sœurs, un cimetière et une ferme puisque les terres agricoles sont exploitées par les Oblats. Le noviciat est démoli au cours de la seconde moitié du XX^e siècle et une partie des pierres a été rejetée dans le fleuve.

Les seuls éléments du fort identifiés à ce jour, sont les vestiges du site de l'église des Saints-Anges. Ce site archéologique BiFj-8 est localisé en bordure du boulevard LaSalle, entre la voie ferrée et la rue des Oblats.

b. Les secteurs d'intérêt archéologique

20.A.1 – Canal de Lachine et la *LaSalle Coke*

Voir texte 20.AP.1

20.A.2 – Zone côtière

Voir texte 20.AP.2

20.A.3 – *Burroughs-Wellcome & Co.*

Le bâtiment de la *Burroughs-Wellcome* est localisé au 60, rue Riverview. Ce bâtiment construit en 1930, est l'un des prototypes de l'architecture de béton en Amérique du Nord. Une petite station de pompage de même style que le bâtiment principal, est toujours en place à l'angle du boulevard LaSalle et de la rue Dupras. Le bâtiment a été acquis par la Ville de LaSalle, pour en faire son Hôtel de ville. Le terrain occupé par la *Burroughs-Wellcome* est situé sur un replat de terrasse dont le talus présente une pente

vers le nord. La reconfiguration de la côte de la rue Airlie, située à l'est du bâtiment, a exigé d'excaver le talus afin d'amoindrir la pente. Ces travaux auraient entraîné la découverte de sépultures, selon la tradition orale locale.

c. Les sites archéologiques

BiFj-007, moulin Fleming, parc Stinson

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : bien archéologique classé

Thème : complexe agricole / activité artisanale

Le moulin à vent Fleming est localisé historiquement à l'intérieur des limites du fief Milot, sur une partie concédée en 1669 et utilisée dans le cadre d'activités agricoles. Lorsque William Fleming achète la ferme en 1814, on y trouve une maison de pierre, une grange et autres bâtiments. La ferme Fleming s'agrandit vers 1815, avec la construction d'un moulin de bois remplacé par un moulin de pierre, en 1827. À la mort de Fleming en 1860, la ferme compte deux maisons, un moulin à vent, un moulin à scie, une boutique de forge, un entrepôt, une grange et une écurie. Les installations sont reprises par son fils qui poursuit les activités de meunerie jusqu'en 1880. Après une première vente, le terrain est acquis par la *Wellcome Foundation* en 1928, qui fait consolider le moulin. La fondation cède ensuite une partie de ses terres à LaSalle en 1847, pour aménager le parc Stinson où s'élève aujourd'hui le moulin. Le moulin Fleming constitue le seul exemple de moulin de type anglo-saxon au Québec.

La maçonnerie, les ailes de même que la galerie et le lambris qui recouvre la maçonnerie du moulin, ont été restaurés. Le site archéologique du parc Stinson a fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique (GRHQ 1989), d'une première phase d'inventaire archéologique en 1991 (GRHQ 1991) et d'une seconde phase, en 2003. Une grande partie du parc municipal de même que les emprises du boulevard LaSalle et de la rue Strathyre, présentent un potentiel archéologique (SACL à paraître).

BiFj-008, église des Saints-Anges de Lachine, parc des Saints-Anges

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Statut légal : site archéologique classé

Thème : noyau villageois fortifié

Le fort Rémy est appelé à l'origine, le fort ou le poste de Lachine. C'est vers 1670 que son nom est modifié par celui de fort Rémy afin d'honorer le premier curé du lieu. Outre le manoir et la chapelle, le fort comprend de multiples bâtiments : un presbytère, des casernes, une grange et quelques habitations. C'est d'ailleurs à partir du fort que se développe le premier noyau villageois, un phénomène présent en d'autres lieux à la périphérie de l'île de Montréal. L'attaque iroquoise de 1689 contre le village de Lachine, demeure un fait marquant. Cet événement qui s'inscrit dans la foulée de la guerre franco-iroquoise, peut être interprété comme une représaille contre l'expédition de Denonville aux Grands Lacs où il a fait de nombreux prisonniers iroquois.

Le site archéologique de l'église des Saints-Anges de Lachine est localisé en bordure du boulevard LaSalle, entre la voie ferrée et la rue des Oblats. Le lieu a fait l'objet d'un inventaire (Picars 1976, Larocque 1984 et 1985) et d'une fouille (Picard 1978) archéologiques qui ont révélé les fondations de l'église et de nombreuses sépultures. Les vestiges archéologiques de l'église sont conservés *in situ*.

BiFj-009, site dit du fort Cuillierier

Mesure de protection : site archéologique à protéger

Thème : activité résidentielle / fort

Un bâtiment désigné fort Cuillierier, est illustré sur les plans de la fin du XVII^e siècle, sur la berge de ce qui est aujourd'hui LaSalle. Quelques chercheurs se sont intéressés à la localisation de ce fort érigé vers 1676 et décrit comme étant de bois, ils émettent différentes hypothèses. Par ailleurs, la maison des Cuillierier, a été construite en pierre vers 1712. L'une des hypothèses quant à la localisation du fort (Denys 1981) retient les lots cadastraux 973-17 et 973-18 de la paroisse de Lachine. Un inventaire archéologique a ainsi été mis de l'avant en 1981 (Archéologie Illimitée, 1981) sur le lot cadastral 973-17 où des vestiges en pierre étaient visibles en surface. Une tranchée exploratoire a permis de dégager le parement sud du mur de fondation et le sol de terre battue de la cave. Certains éléments de la collection d'objets recueillie dans la cave permettent d'estimer la date d'occupation de la maison, soit le XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. À première vue, l'emplacement ne correspond pas à celui du fort Cuillierier. Toutefois, une autre hypothèse doit être considérée : il peut s'agir d'une reconstruction sur le même lot cadastral, ainsi les vestiges répertoriés peuvent appartenir à une seconde génération de bâtiment. Les recherches archéologiques au site BiFj-9 ne démontrent pas hors de tout doute qu'il s'agit du fort Cuillierier, mais l'absence de sondages en périphérie des fondations de pierres ne permet pas de rejeter ce lieu comme étant un emplacement potentiel du fort.

BiFj-14, BiFj-15 et BiFj-20, sites amérindiens préhistoriques de l'île aux Hérons

BiFj-16a, BiFj-16b, BiFj-17, BiFj-18, BiFj-19 et BiFj-21, BiFj-22, BiFj-23, BiFj-24, sites amérindiens préhistoriques de l'île aux Chèvres

Mesure de protection : sites archéologiques à protéger

Thème : occupation amérindienne

La vallée du Saint-Laurent incluant l'île de Montréal, constitue au cours de la période préhistorique, un lieu de résidence et de passage pour différents groupes amérindiens. Les manifestations connues à proximité ou sur l'île de Montréal, sont associées aux périodes Archaïque et Sylvicole, une séquence d'occupation qui s'amorce il y a environ 4 000 ans. L'inventaire archéologique des îles des rapides de Lachine mis de l'avant en 1984, dans le cadre du projet Archipel (Archéotec 1984), a mené à la découverte de sites archéologiques de différentes époques sur l'île aux Hérons et l'île aux Chèvres. Les sites BiFj-014 et BiFj-015 sont représentatifs de la période du Sylvicole moyen et supérieur tandis que les sites BiFj-016 à BiFj-019 et BiFj-020 à BiFj-023 sont représentatifs du Sylvicole moyen.

BiFj-033, usine Shawinigan Steel & Mill Supplies Inc.

Mesure de protection : aucune protection requise pour l'emplacement du BiFj-033

Thème : activité industrielle

Les terres qui bordent aujourd'hui le canal de Lachine, ont souvent été utilisées à des fins agricoles. C'est le cas du terrain où a été érigée vers 1960, l'usine Shawinigan Steel & Mill Supplies Inc. Cette usine spécialisée dans la récupération de la ferraille, comptait de multiples bâtiments reliés entre eux par des chemins de terre battue. L'usine ferme à la fin des années 1970. L'inventaire archéologique du lot cadastral 1012 (Bilodeau 1992) dans le cadre de construction du pont des Trinitaires en 1991, a permis d'identifier des éléments mobiliers associés à l'utilisation agricole et résidentielle du lieu.

BiFj-038, moulins à eau, parc des Rapides
Mesure de protection : site archéologique à protéger
Thème : activité industrielle

À leur arrivée, les colons Européens pratiquent le plus souvent des activités agricoles et développent progressivement différentes activités complémentaires dont l'opération des moulins hydrauliques. Plusieurs types de moulins à eau localisés aujourd'hui dans les limites du parc des Rapides, ont été recensés entre 1723 et 1869 : moulins à farine, à carder et à clous et scierie. L'endroit est de plus utilisé à partir de 1897, pour exploiter une centrale hydroélectrique, la *Lachine Power Station*. L'inventaire archéologique du parc des Rapides réalisé en 1994 (Arkéos 1994), confirme la présence in situ et l'excellent état de conservation des vestiges de ces moulins à eau et des pièces de machinerie associées dont quelques-unes ont été recueillies et mises en collection.

BiFj-074, premier canal de l'Aqueduc de Montréal
Mesure de protection : aucune protection requise pour l'emplacement du BiFj-074
Thème : activité industrielle / approvisionnement en eau

Vers 1848, la Cité de Montréal qui se doit d'améliorer les conditions d'approvisionnement en eau compte tenu de la croissance démographique, décide de construire le réservoir du square Saint-Louis. Suite à d'importants incendies en 1852, Montréal adopte les projets de construction du canal de l'Aqueduc, d'une station de pompage hydraulique et du réservoir McTavish. Ces nouveaux équipements sont mis en service en 1856. La prise d'eau du canal se trouve alors à LaSalle, entre la 63^e avenue et la 65^e Avenue, en amont des rapides de Lachine. L'accroissement des besoins en eau et les ennuis causés par la glace lors du dégel printanier obligent la Ville de Montréal à déplacer l'emplacement de la prise d'eau en amont, à la hauteur de la 75^e Avenue. L'intervention archéologique effectuée (Ethnoscop 1994) dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la Communauté urbaine de Montréal, a permis la mise au jour de maçonneries associées au premier canal de l'Aqueduc daté de 1854-1873. Les vestiges découverts sont localisés dans l'emprise du boulevard LaSalle, à l'angle du boulevard Champlain.

BiFj-077, boulevard LaSalle, entre la rue Orchard et la 90^e Avenue
Mesure de protection : site archéologique à protéger
Thème : activité résidentielle

Localisé en bordure du fleuve Saint-Laurent, face aux numéros civiques 9195 et 9197 du boulevard LaSalle, le site archéologique BiFj-077 se compose de deux ouvrages de maçonnerie mis au jour en 1993 (Ethnoscop 1994). Le premier vestige correspond à une structure de forme circulaire constituée de moellons de granit tandis que le second ouvrage est composé de deux murs de calcaire, représentant les faces est et ouest d'un ancien bâtiment. Selon les données historiques et cartographiques disponibles, ces vestiges pourraient être associés à des établissements domestiques occupés dès le XVIII^e siècle.

d. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt

archéologique et, en conséquence, la nécessité d'évaluer plus avant le potentiel archéologique d'un lieu et d'assurer la protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens culturels où des mesures de protection sont requises, sont listés par arrondissement.

4. Bibliographie

Ouvrages généraux

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, pp. 47-62.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3^e éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Répertoire bibliographique sur le patrimoine archéologique de Montréal*, 2004
www2.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/domaines/archoo/bib_recherche.htm

Bibliographie spécifique de l'arrondissement

L'eau a une source. Montréal, Ville de Montréal, Service des travaux publics, s.d., 32 p.

ARCHEMI et al. *Inventaire et évaluation des ressources culturelles*. Canal Lachine. Fiches techniques et rapport synthèse. Montréal, Parcs Canada, 14 novembre 1996.

BELKACEM Zaouali, Andrée BRISSON et Denis GRAVEL. *Le quartier des Highlands à LaSalle*, LaSalle, Société historique Cavalier-de-LaSalle, février 1998, 175 p.

COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*, Québec, Publications du Québec, 1994, 925 p.

COUTURE, Claude, Denis GRAVEL, et Jean-Marc GRENIER. *Histoire de Ville de LaSalle*, Montréal, Méridien, 1988, 229 p.

DES ROCHERS, Jacques. *Essai de synthèse ethnohistorique du secteur des Rapides de Lachine, Rapport final 2001*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire, Division de l'aménagement et Ministère de la Culture et des Communications, Direction de Montréal, 2001, 160 p.

DESJARDINS, Pauline. *Évaluation du patrimoine industriel. Critères généraux*, Montréal, Archemi/Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, 29 août 2003, 56 p.

DESJARDINS, Pierre (dir.) *Plan directeur en matière de patrimoine : l'urbain et le bâti*, LaSalle, Ville de LaSalle, décembre 1996, 17 p. et annexes.

DOCOMOMO. Dossiers

DUPRÉ, Céline. « CAVELIER DE LA SALLE, René-Robert » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Tome I, University of Toronto Press/Les Presses de l'université Laval, 1969, pp. 178-189.

ETHNOSCOP INC. *Plan directeur de gestion des ressources culturelles des parcs régionaux de la communauté urbaine de Montréal*. 3 tomes, Montréal, Communauté urbaine et ministère de la culture, 1993,

GRAVEL, Denis. *Histoire du Village des Rapides. Un quartier de LaSalle*, Montréal, Méridien, 1992, 245 p.

GRAVEL, Denis (dir.) *Le quartier Centre à La Salle : évolution et patrimoine bâti*, LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, novembre 2001, 83 p.

GRAVEL, Denis (dir.) *Le quartier Village des Rapides à LaSalle : évolution et patrimoine bâti*, LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, septembre 1999, 77 p.

GRAVEL, Denis. *Monographie historique d'une partie du territoire de la paroisse des Saints-Anges de Lachine : le Bas Lachine (1792-1931)*. LaSalle, Société historique Cavelier-de-LaSalle, Ministère des Affaires culturelles, juin 1991, 98 p.

LEUNG, Felicity L., David McCONNELL et Jean-Claude PARENT. *Les emplacements manufacturiers au Canada*. Ottawa, Environnement Canada Service Canadien des Parcs, 1990.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 613 p.

POITRAS, Claire et Jean-Christian AUBRY. *Étude historique du développement urbain. L'axe du canal de Lachine-partie Lachine et LaSalle*. 2 tomes, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société/Ville de Montréal, 2004.

ROBERT, Jacques. *Les ensembles patrimoniaux de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, mars 1985, 40 p.

STANISLAS, F. *Historique de Ville LaSalle. L'ancien Lachine*, LaSalle, 1950, 70 p.

WEB

<http://lasalle.ville.montreal.qc.ca/a10-fr/intra10f.asp> (janvier 2004)

Photographies aériennes

ADAMS, John. *Map of the city and suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

Cartes

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote : G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical map of the province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-Mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 473

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, Volume I et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR #1 et #2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, Volumes I à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2002, Navigateur urbain.

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa

Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, Volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21,

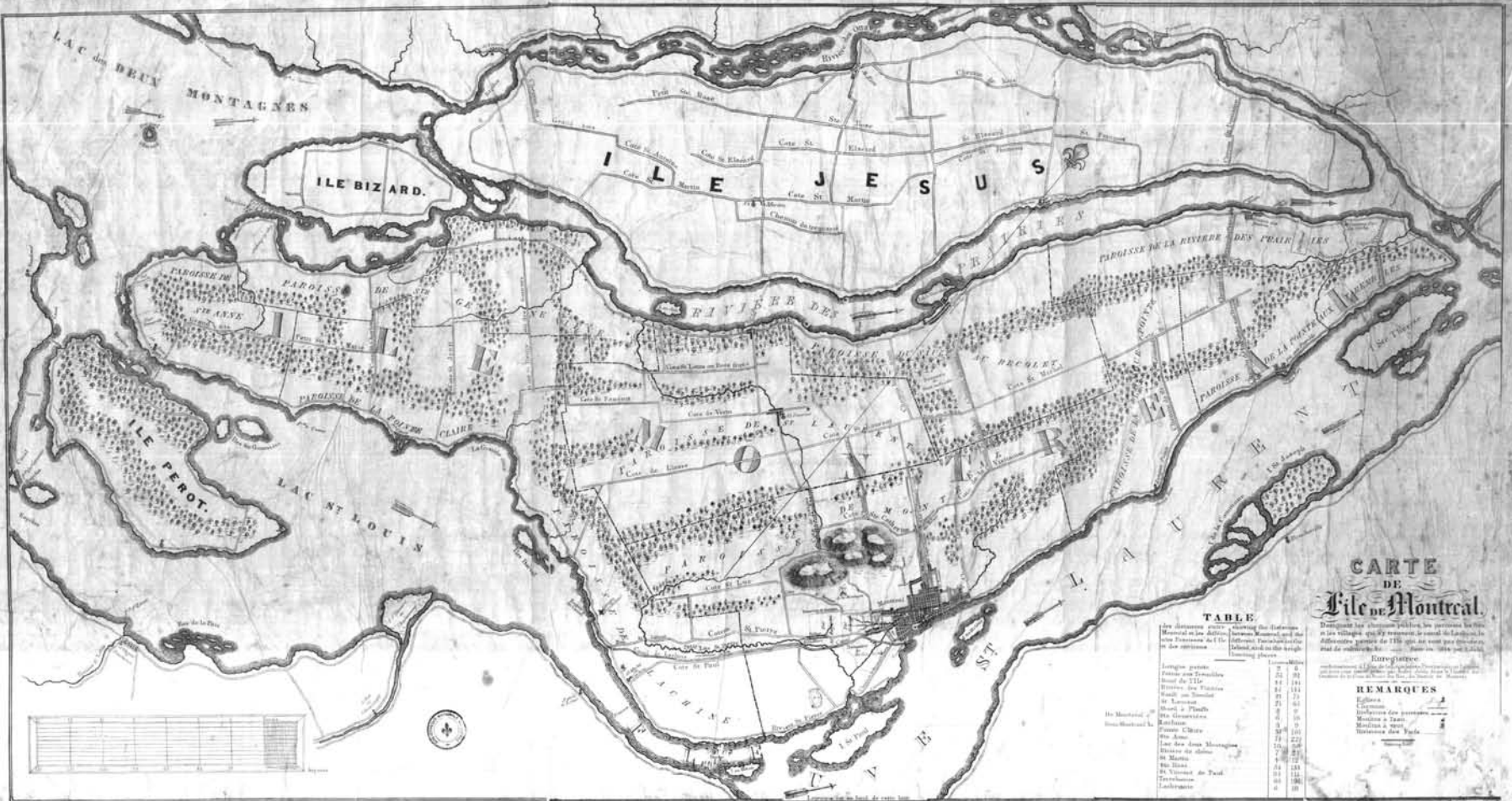
5. Annexes (voir cartes à la fin du document)

5.1 Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ

5.2 Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain

5.3 Carte synthèse du patrimoine archéologique

-
1. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
 2. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.
 3. Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.
 4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
 5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.
 6. Ces critères proviennent de *l'Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.
 7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.



**CARTE
DE
L'ILE DE MONTRÉAL.**

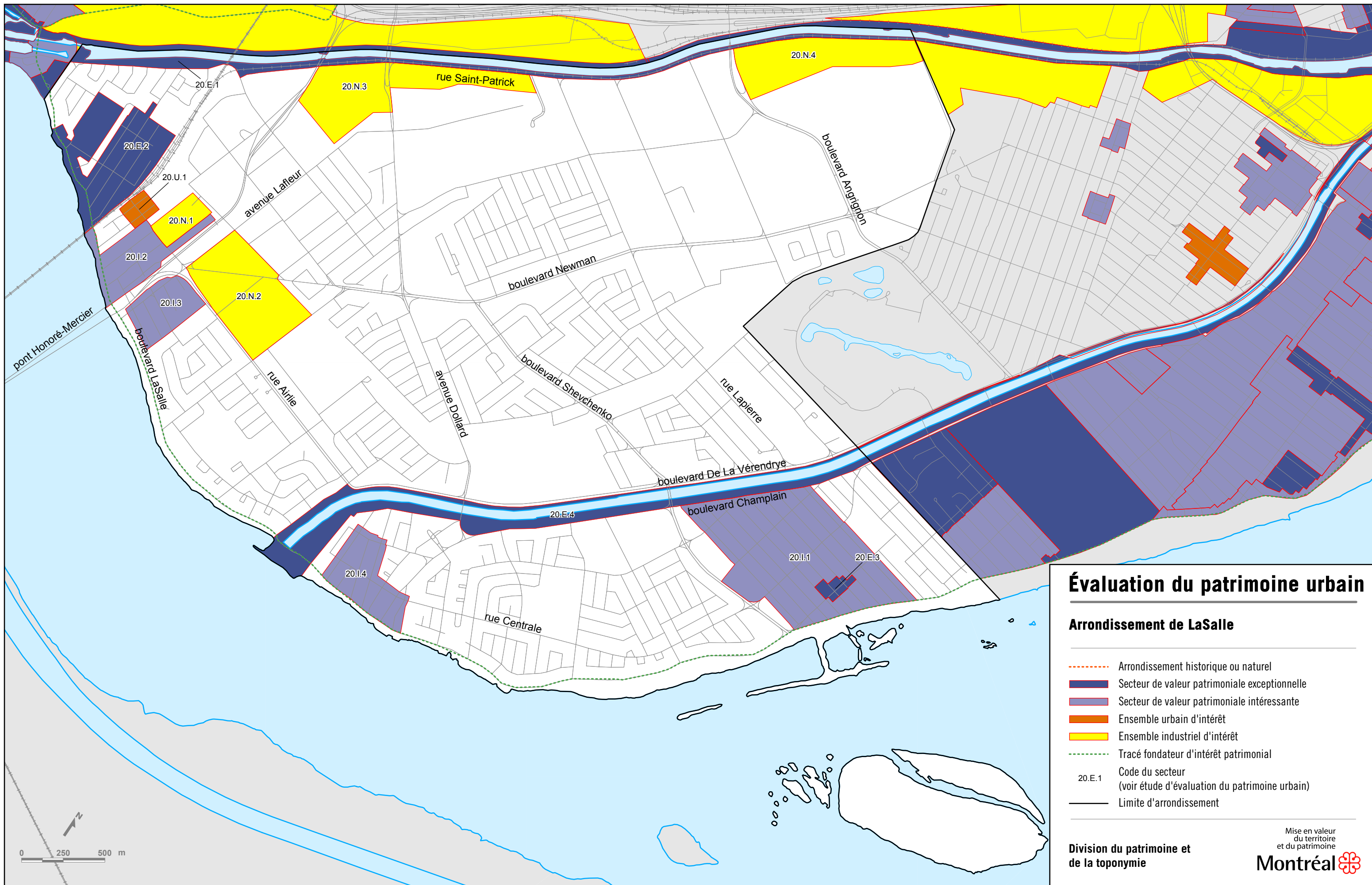
TABLE

Les distances prises à l'échelle de 1/200000 de la Carte	Longitude des Distances à l'échelle de 1/200000 de la Carte	Longues Paris	Mètres
Longues Paris	1	111	1000
Longues Paris	2	222	2000
Longues Paris	3	333	3000
Longues Paris	4	444	4000
Longues Paris	5	555	5000
Longues Paris	6	666	6000
Longues Paris	7	777	7000
Longues Paris	8	888	8000
Longues Paris	9	999	9000
Longues Paris	10	1110	10000
Longues Paris	11	1221	11000
Longues Paris	12	1332	12000
Longues Paris	13	1443	13000
Longues Paris	14	1554	14000
Longues Paris	15	1665	15000
Longues Paris	16	1776	16000
Longues Paris	17	1887	17000
Longues Paris	18	1998	18000
Longues Paris	19	2109	19000
Longues Paris	20	2220	20000
Longues Paris	21	2331	21000
Longues Paris	22	2442	22000
Longues Paris	23	2553	23000
Longues Paris	24	2664	24000
Longues Paris	25	2775	25000
Longues Paris	26	2886	26000
Longues Paris	27	2997	27000
Longues Paris	28	3108	28000
Longues Paris	29	3219	29000
Longues Paris	30	3330	30000

Dessinée par des hommes publics, les parois les plus
en les autres de 170 années de travail de L'Église.
Avec une échelle de 1/200000 de la Carte.
Paris, chez la Citoyenne, Palais National, ci-devant de
la Convention, ci-après de la Nation, ci-dessus de la Liberté, ci-dessous de la
Raison, ci-contre de la Vérité, ci-dessous de la Justice, ci-dessous de la
Sagesse, ci-dessous de la Vertu, ci-dessous de la Paix, ci-dessous de la
Concord, ci-dessous de l'Égalité, ci-dessous de la Fraternité.

REMARQUES

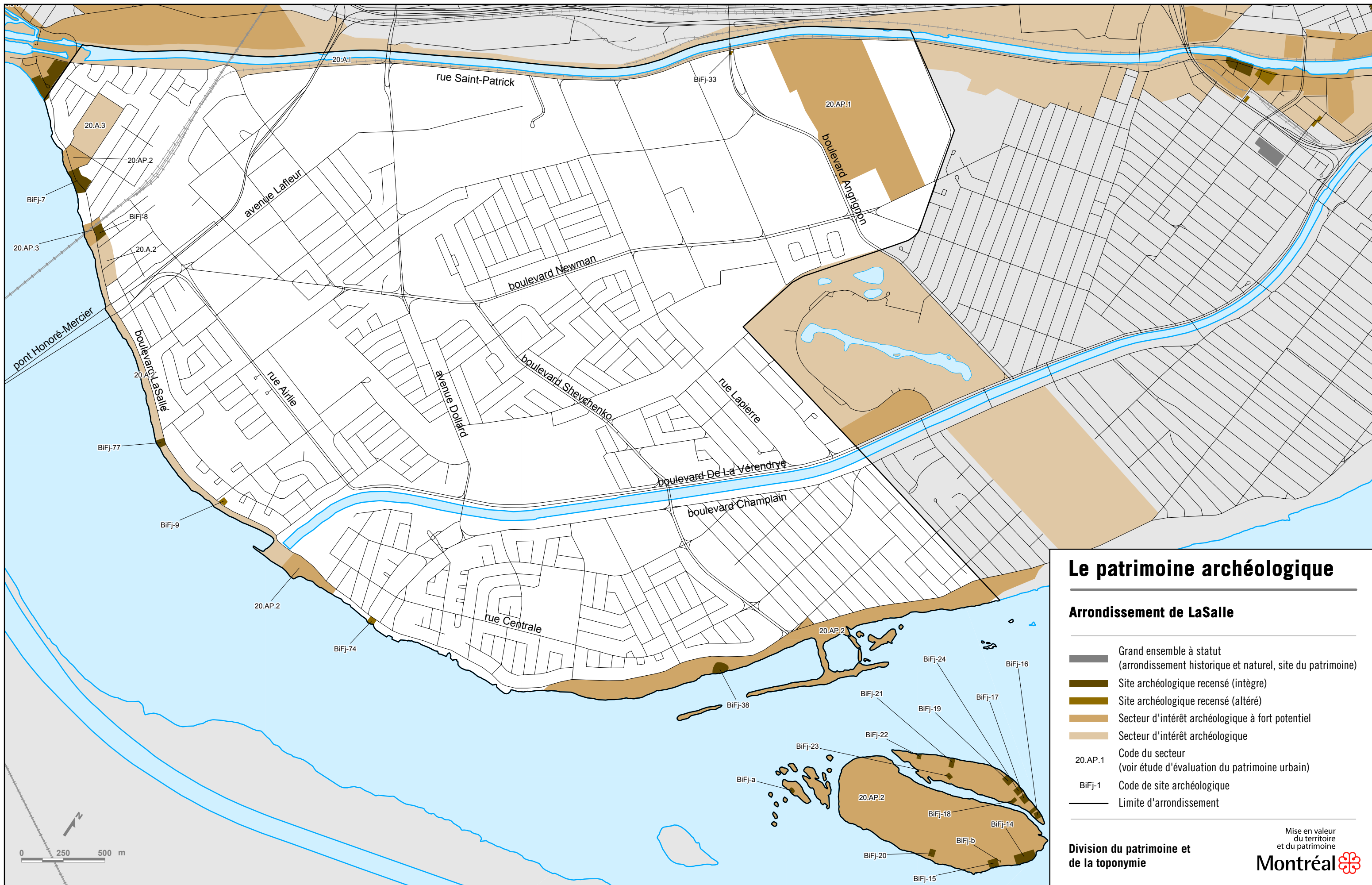
- 1. L'Église de St. Jean.
- 2. L'Église de St. Louis.
- 3. L'Église de St. Pierre.
- 4. L'Église de St. Paul.
- 5. L'Église de St. Jacques.
- 6. L'Église de St. Michel.
- 7. L'Église de St. Gabriel.
- 8. L'Église de St. Raphaël.
- 9. L'Église de St. Eloi.
- 10. L'Église de St. Médard.
- 11. L'Église de St. Gildard.
- 12. L'Église de St. Étienne.
- 13. L'Église de St. Nicaise.
- 14. L'Église de St. Victor.
- 15. L'Église de St. Landry.
- 16. L'Église de St. Maurice.
- 17. L'Église de St. Sébastien.
- 18. L'Église de St. Denis.
- 19. L'Église de St. Vast.
- 20. L'Église de St. Anastase.
- 21. L'Église de St. Apollinaire.
- 22. L'Église de St. Victor.
- 23. L'Église de St. Landry.
- 24. L'Église de St. Maurice.
- 25. L'Église de St. Sébastien.
- 26. L'Église de St. Denis.
- 27. L'Église de St. Vast.
- 28. L'Église de St. Anastase.
- 29. L'Église de St. Apollinaire.
- 30. L'Église de St. Victor.
- 31. L'Église de St. Landry.
- 32. L'Église de St. Maurice.
- 33. L'Église de St. Sébastien.
- 34. L'Église de St. Denis.
- 35. L'Église de St. Vast.
- 36. L'Église de St. Anastase.
- 37. L'Église de St. Apollinaire.
- 38. L'Église de St. Victor.
- 39. L'Église de St. Landry.
- 40. L'Église de St. Maurice.
- 41. L'Église de St. Sébastien.
- 42. L'Église de St. Denis.
- 43. L'Église de St. Vast.
- 44. L'Église de St. Anastase.
- 45. L'Église de St. Apollinaire.
- 46. L'Église de St. Victor.
- 47. L'Église de St. Landry.
- 48. L'Église de St. Maurice.
- 49. L'Église de St. Sébastien.
- 50. L'Église de St. Denis.
- 51. L'Église de St. Vast.
- 52. L'Église de St. Anastase.
- 53. L'Église de St. Apollinaire.
- 54. L'Église de St. Victor.
- 55. L'Église de St. Landry.
- 56. L'Église de St. Maurice.
- 57. L'Église de St. Sébastien.
- 58. L'Église de St. Denis.
- 59. L'Église de St. Vast.
- 60. L'Église de St. Anastase.
- 61. L'Église de St. Apollinaire.
- 62. L'Église de St. Victor.
- 63. L'Église de St. Landry.
- 64. L'Église de St. Maurice.
- 65. L'Église de St. Sébastien.
- 66. L'Église de St. Denis.
- 67. L'Église de St. Vast.
- 68. L'Église de St. Anastase.
- 69. L'Église de St. Apollinaire.
- 70. L'Église de St. Victor.
- 71. L'Église de St. Landry.
- 72. L'Église de St. Maurice.
- 73. L'Église de St. Sébastien.
- 74. L'Église de St. Denis.
- 75. L'Église de St. Vast.
- 76. L'Église de St. Anastase.
- 77. L'Église de St. Apollinaire.
- 78. L'Église de St. Victor.
- 79. L'Église de St. Landry.
- 80. L'Église de St. Maurice.
- 81. L'Église de St. Sébastien.
- 82. L'Église de St. Denis.
- 83. L'Église de St. Vast.
- 84. L'Église de St. Anastase.
- 85. L'Église de St. Apollinaire.
- 86. L'Église de St. Victor.
- 87. L'Église de St. Landry.
- 88. L'Église de St. Maurice.
- 89. L'Église de St. Sébastien.
- 90. L'Église de St. Denis.
- 91. L'Église de St. Vast.
- 92. L'Église de St. Anastase.
- 93. L'Église de St. Apollinaire.
- 94. L'Église de St. Victor.
- 95. L'Église de St. Landry.
- 96. L'Église de St. Maurice.
- 97. L'Église de St. Sébastien.
- 98. L'Église de St. Denis.
- 99. L'Église de St. Vast.
- 100. L'Église de St. Anastase.



Évaluation du patrimoine urbain

Arrondissement de LaSalle

- - - - - Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Ensemble industriel d'intérêt
- - - - - Tracé fondateur d'intérêt patrimonial
- 20.E.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- Limite d'arrondissement



Le patrimoine archéologique

Arrondissement de LaSalle

- Grand ensemble à statut
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
- Site archéologique recensé (intègre)
- Site archéologique recensé (altéré)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Secteur d'intérêt archéologique
- 20.AP.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- BIFJ-1 Code de site archéologique
- Limite d'arrondissement

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine

Montréal

**Division du patrimoine et
de la toponymie**